

# SYNTHÈSE DES EXPÉRIMENTATIONS



De septembre 2022 à fin 2023, La 27e Région, en partenariat avec l'ANCT, la Métropole Aix-Marseille Provence, Vitry-le-François et la Communauté urbaine de Dunkerque, a mené Nouveaux Accords, un programme de recherche-action collaborative sur le contrat de ville. En partant des réalités vécues par les chefs de projet développement social urbain, l'objectif était d'expérimenter de nouveaux outils et méthodes de travail sur les trois territoires partenaires et à travers une série d'ateliers à destination de professionnel.le.s issu.e.s de territoires variés (Ateliers décontractés).



Après plusieurs mois d'enquête, les pistes d'expérimentations se sont resserrées autour d'une ou deux hypothèses par terrain, s'articulant autour de trois grands enjeux pour les contrats de ville : mieux capter les besoins du territoire, donner un nouveau souffle à la programmation annuelle et renforcer la stratégie partenariale.

# MIEUX CAPTER LES BESOINS DU TERRITOIRE

La politique de la ville se déploie pour répondre aux besoins spécifiques des habitant.e.s des quartiers prioritaires. Si les professionnel.le.s qui la mettent en œuvre ont une capacité d'analyse des enjeux non négligeable, l'identification et la compréhension fine des besoins locaux peuvent encore être affinées. Pour permettre à tous les publics d'être entendu, il faut d'abord pouvoir identifier là où ils s'expriment déjà, et investir ces espaces dans une posture d'écoute. **Comment faciliter le recueil des besoins pour les CDSU ? Quels outils imaginer pour faciliter le traitement de la matière récoltée ?**

## ÊTRE À L'ÉCOUTE DES BESOINS, LÀ OÙ ILS S'EXPRIMENT



### On a testé : outiller l'équipe de liaison de Dunkerque pour recueillir les besoins des habitant.e.s

L'hypothèse à l'origine de ce test était de s'appuyer sur les professionnel.le.s ayant déjà une pratique d'aller-vers et des relations privilégiées avec les habitant.e.s pour qu'ils documentent leurs observations du terrain et que cela nourrissent un panel plus large d'acteurs.

Après un mois d'utilisation d'un questionnaire en ligne, imaginé collectivement pour recenser des paroles, les thématiser et permettre de spatialiser les données, un atelier a permis d'ouvrir quelques pistes de suites avec les principaux utilisateurs et bénéficiaires de cet outil, d'envisager un format de restitution, mais aussi de mettre en lumière ses limites. [A lire ici.](#)



### On a exploré : une initiation à l'approche qualitative à Vitry-le-François

Récolter des données sensibles en complément des données quantitatives implique d'adopter une posture d'écoute : c'est tout l'ambition de l'approche qualitative. Reconnecter ses principes issues des sciences sociales aux pratiques des CDSU, via un parcours d'initiation par exemple, pourrait être une première étape pour celles et ceux qui sont moins familiers de l'approche, et qui voudraient explorer de nouveaux outils permettant de recueillir la parole des habitant.e.s : [à lire ici.](#)

# MIEUX CAPTER LES BESOINS DU TERRITOIRE

## PRENDRE SOIN DE LA PARTICIPATION DES HABITANT.E.S

Le bilan mitigé des conseils citoyens montre qu'il ne suffit pas d'en faire une obligation législative pour que la participation citoyenne fonctionne. Pourtant, les professionnel.le.s sont convaincus de l'intérêt d'installer un cadre de dialogue et d'échange entre acteurs publics et habitant.e.s. Comment renouveler et réenchanter la dynamique de ces instances qui ont parfois acquis un pendant routinier (TLM pour Toujours Les Mêmes) ? Comment permettre aux habitant.e.s d'être de véritables partenaires du contrat de ville ? Les accompagner et les outiller au mieux pour accueillir leur engagement protéiforme ?



### On a exploré : repartir des besoins des DSU pour redonner du sens à la participation des habitant.e.s (atelier décontracté)

Dans le contrat de ville, la distinction entre contributeurs et destinataires a ses limites, d'autant plus quand il s'agit des habitant.e.s. Au-delà de l'injonction à la participation, prendre le temps de se poser la question de ce qu'on attend des habitant.e.s dans le contrat de ville, c'est une première étape pour redonner du sens à la mobilisation des habitant.e.s. Et si elles et ils étaient invité.e.s à partager leur vécu, en écho à l'analyse technique des CDSU, ou encore à tester et évaluer les actions mises en œuvre dans la programmation annuelle ?



### On a exploré : des nouvelles postures pour mieux qualifier la participation des habitant.e.s à Martigues

Les conseils citoyens sont l'une des instances de participation mises en place dans les quartiers politique de la ville. Repartir des attentes des CDSU envers les habitant.e.s (mieux comprendre les enjeux du quartier, bénéficier de relais pour la communication et la diffusion des actions, partager davantage l'animation des instances de participation ...) peut permettre de mieux qualifier leur(s) rôle(s) et la manière de les accompagner pour leur permettre de les incarner.

De cette exploration se dégagent quatre hypothèses de posture, qui invitent à repenser la manière d'envisager la participation citoyenne et l'animation des instances de participation classiques. *[A lire ici !](#)*

# DONNER UN NOUVEAU SOUFFLE A LA PROGRAMMATION ANNUELLE

La programmation annuelle, qui rassemble les actions financées par l'appel à projets du contrat de ville pour l'année, est une des principales incarnation de ce dernier. Elle apporte son lot d'instances de pilotage (COFIL, COTECH) et de réunions (de pré-instruction des dossiers, de lancement de l'appel à projets, etc.), dans lesquelles les agents peinent à trouver une bouffée d'air : « on n'est pas instructeur de dossiers de subvention, on est chargé de développement ». *Le processus est très cadencé* (pour ne pas dire contraint).

L'inconfort n'est pas que du côté de la collectivité : les porteurs de projet semblent tout autant pris en étau dans cette machine administrative, au point que certains préfèrent renoncer. **Quelles marges de manœuvre s'autoriser dans l'appel à projets, de l'accompagnement à la structuration des projets, aux modalités d'évaluation plus sensible, davantage révélatrices de ce qui est produit ?**



## On a exploré : des modalités d'accompagnement des porteurs de projet à Vitry-le-François

En rebond à une enquête réalisée auprès des structures répondant ou ayant répondu à l'appel à projets pour qualifier les besoins et les incompréhensions qui les éloignent de cette opportunité de financement, un atelier avec l'équipe DSU a permis d'envisager des pistes d'action pour mieux accompagner les porteurs de projets dans la compréhension de ses rouages.

[> lire sur le blog](#)



## On a exploré : quelques pistes pour rendre l'appel à projets plus sensible et collectif, lors de la journée inter-territoires.

Si aucun territoire n'a mené d'expérimentation sur l'appel à projets, quelques intuitions issues de l'enquête invitent à redonner de l'importance à l'amont de l'appel à projets : partager le diagnostic du quartier avec les associations locales pour mieux diffuser les enjeux de l'appel à projets, limiter la concurrence entre associations au profit d'une approche plus collective, sanctuariser des temps d'accompagnement à la structuration de projets ou d'idéation pour apporter une réponse plus fine aux besoins.

[> lire sur le blog](#)

# RENFORCER LA STRATEGIE PARTENARIALE

Le contrat de ville est par essence partenarial : co-porté par l'État et les intercommunalités, il sert de cadre de négociation pour définir des orientations communes, au croisement entre les directives nationales et le contexte spécifique à chaque collectivité. Si l'ambition partenariale n'est plus à prouver, les faits sont souvent plus nuancés : inégal engagement des partenaires, manque d'alliance avec les politiques sectorielles de la collectivité ... C'est la philosophie même de co-responsabilité de la politique de la ville qui est malmenée. **Comment, dès lors, redonner une portée stratégique aux instances de pilotage du contrat de ville ? Favoriser les croisements utiles entre les parties prenantes ? Dessiner de nouvelles alliances capables d'adresser les besoins spécifiques des quartiers prioritaires, garantissant le respect des droits fondamentaux de leurs habitant.e.s ?**

## RESYNCHRONISER LES PARTENAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le contrat de ville est une pièce du puzzle de la politique de la ville, à côté d'autres dispositifs : programme de réussite éducative, contrat local de santé et atelier santé ville, cité de l'emploi ... Ils s'imbriquent d'une manière ou d'une autre : par les publics ciblés, par l'émargement aux mêmes crédits (BOP147), par des diagnostics concordants ou complémentaires. **Comment mieux articuler ces dispositifs et donner à voir le projet commun auxquels ils contribuent ? Comment renforcer l'interconnaissance entre celles et ceux qui les mettent en œuvre pour favoriser les alliances utiles ?**



### On a testé : une journée de territoire à Vitry-le-François

Derrière son titre au périmètre généreux, la journée de territoire portée par le service politique de la ville visait à tester une forme d'instance transversale, qui puisse remplacer tout ou partie des traditionnels comités de pilotage propres à chacun des dispositifs, pour un croisement plus stratégique des enjeux et un maillage plus fin des interventions dans les quartiers.

Le temps d'une journée, les acteurs qui pilotent, coordonnent ou animent ces dispositifs, mais aussi des élu.e.s et quelques membres du conseil citoyen se sont rassemblé.e.s et prêté.e.s au jeu. Le déroulé de la journée décortiqué et des scénarios d'itération sont à retrouver ici : [lire sur le blog.](#)

# RENFORCER LA STRATEGIE PARTENARIALE

## IMAGINER DE NOUVELLES ALLIANCES AVEC LE DROIT COMMUN

La spécificité de la politique de la ville, cette « politique publique pas comme les autres », est d'être circonscrite à des zones géographiques précises et, en principe, d'y renforcer l'action publique (par des moyens et actions supplémentaires) pour répondre plus justement aux besoins des habitant.e.s. Dans les faits, les agents du développement social urbain sont nombreux à dénoncer une forme d'abandon des quartiers par les politiques publiques, qui limite leurs actions à pallier les carences plus qu'à réellement intensifier les moyens existants ... et par ricochet leur sentiment d'isolement au sein de l'organigramme de leur collectivité. **Comment mieux faire comprendre le rôle de la politique de la ville pour créer de nouvelles alliances ? Comment contribuer utilement aux politiques de droit commun, en s'appuyant notamment sur « une expertise quartier » à mettre en regard d'une expertise métier ? Comment ces alliances peuvent-elles être des leviers pour adresser les questions de transition écologique dans les quartiers ?**



### On a testé : une méthodologie de coopération avec le droit commun à la Métropole Aix Marseille Provence

La politique de la ville et le Projet Alimentaire Territorial (PAT) ont initié une dynamique de coopération renforcée autour d'une feuille de route commune. Celle-ci a servi de laboratoire pour tester des modalités de gouvernance et d'animation d'un groupe d'acteurs rassemblés autour d'un sujet, et a permis de tirer quelques enseignements méthodologiques pour faciliter les stratégies de coopérations avec le droit commun au service des quartiers.

Au gré d'ateliers et d'échanges avec les parties prenantes, les besoins et attentes se sont clarifiés (en terme d'outils, de modalités d'implication, etc.). Ils prennent la forme d'une carto-topo-méthodo de la coopération, pensé avant tout comme un objet de discussion pour dessiner une feuille de route sur mesure. Balises pour guider la réflexion, incontournables de la coopération et écueils à éviter sont [à découvrir par ici](#).

# RENFORCER LA STRATEGIE PARTENARIALE



## On a exploré : l'enjeu de transition écologique sous le prisme des nouvelles alliances (atelier décontractés)

Que faire du sujet de la transition écologique dans les prochains contrats de ville ? Dans les quartiers populaires, les effets du dérèglement climatique sont accentués par la précarité des habitant.e.s. Chaque saison amène son lot d'inconfort thermique, en partie dû au bâti vétuste, véritable passoire énergétique. Du côté des mobilités, les ambitions de décarbonation semblent assez peu prendre en compte les réalités des QPV : parc automobile existant fortement impacté par la réglementation des Zone à Faible Émission, dépendance forte à la voiture liée en partie aux horaires atypiques des personnes en emploi , arrivée de la voiture électrique comme grand oublié de la rénovation urbaine (pas d'infrastructures de recharge).

En rassemblant des professionnel.le.s de la politique de la ville, et leurs collègues en charge des questions de transition écologique et de mobilités les deux derniers ateliers décontractés ont fait le pari que prendre collectivement la mesure de l'enjeu est une première étape pour esquisser une feuille de route commune au profit d'une action volontariste, prenant en compte les besoins spécifiques des habitant.e.s des quartiers.

Retrouvez les synthèses des ateliers 5 (*adaptation aux dérèglements climatiques*) et 6 (*décarbonation des mobilités*).